

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 novembre 2017

L'an deux mil dix-sept,
Le 10 novembre
Le conseil municipal de la commune de Prailles
Dûment convoqué le 2 novembre 2017
S'est réuni à la Mairie sous la présidence de
Monsieur Claude JUCHAULT, Maire.

Etaient présents :

Mmes DEMION JACINTO, CHEVALLIER, ESTIOT.
Mrs LAURENT, PHELIPPEAU, JOFFRIT, TRICOCHÉ, LAPEYRE, FRITSCH,
BAUDOIN.

Etaient absents excusés:

Mme DAVID, Mrs WATRIN, BACON, HAUDEBAULT

Secrétaire :

M Alain LAURENT a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum est atteint ; Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation et débat sur l'étude KPMG
- Point financier
- Suivi des travaux
- Délibérations
- Questions diverses.

M le Maire fait savoir que le pot de départ à la retraite de Mme Monique AUBOUIN a eu lieu avant les vacances de la Toussaint en présence du personnel, des enseignants, de membres de l'APE et de quelques élus.

Deux animations se sont aussi déroulées sur Prailles, Fernand et Mathurin qui a réuni environ 110 personnes et un spectacle de Fado à la bibliothèque vu par une cinquantaine de personnes organisé dans le cadre de Terre de lecture.

I Présentation et débat sur l'étude KPMG :

M le Maire explique les scénarios d'évolution de la compétence scolaire et périscolaire présentés par KPMG lors de la réunion du 23 octobre 2017.

Il faut retenir comme libellé de la compétence optionnelle ; « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ».

M le Maire présente et analyse les 4 scénarios envisageables :

- Restitution de la compétence
- Réduction de l'intérêt communautaire
- Elargissement de l'intérêt communautaire à l'ensemble du territoire
- Maintien du statu quo.

Il donne ensuite lecture des courriers envoyés par M Proust, Maire de Mougou-Thorigné.

Il fait savoir que la décision du transfert de la compétence scolaire aura lieu lors de la réunion de la communauté de communes le 13 novembre prochain.

- Conseil d'école :

Mme Demion Jacinto fait savoir que le conseil d'école s'est déroulé dans un climat serein. Elle rappelle les effectifs : 78 enfants à Prailles et 73 à Aigonnay.

Le conseil d'école s'est prononcé pour le maintien au 4.5 j suite au sondage effectué auprès des parents d'élèves et des enseignants.

Le projet d'école pour cette année est un projet musical avec l'intervention d'un musicien professionnel.

Le marché de Noël se fera à Prailles le vendredi 8 décembre à partir de 16 h.

Quelques demandes de travaux sont présentées (pour Prailles problème d'éclairage extérieur entre le parking et l'entrée du dortoir).

Après présentation du devis des portes des WC, le choix de la couleur retenue est Banian.

Le bureau de l'APE a été renouvelé, Mme ROCHER est la nouvelle présidente.

II Point financier :

M le Maire présente l'état des comptes à ce jour et fait part de son inquiétude du financement des collectivités, en cause la future réforme de la Taxe d'habitation.

M le Maire donne lecture d'un courrier des sénateurs donnant des précisions sur le dégrèvement de la Taxe d'Habitation.

En l'état actuel des discussions, la réforme de la TH prévoit un dégrèvement et non une exonération.

Un dégrèvement signifie que l'Etat prend la place du contribuable et continue d'abonder les ressources fiscales de la commune. Cependant une augmentation des taux ne serait pas prise en compte par le dégrèvement de l'Etat.

Sur Prailles, après application de la réforme, 85 % de foyers pourraient être exempts de TH, soit sur 257 foyers taxés, aujourd'hui 45 sont dégrévés, 174 nouveaux foyers seraient concernés.

M le Maire donne lecture d'une demande de subvention pour une épreuve pédestre « le relais gourmand du Mellois ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de verser une subvention de 100 €.

III Suivi des travaux :

- Logement locatif : La pose des cloisons est commencée, la terrasse doit être réalisée la semaine prochaine et l'électricité à suivre.
Un devis pour l'assurance dommages ouvrages a été demandé.
- Carte communale :
Peu de changement sur l'avancement de la carte communale du fait d'un problème de zonage sur le site du plan d'eau du Lambon. Au vu du manque de réponse de la Communauté de communes, le délai va être dépassé pour pouvoir passer en décembre à la CDPENAF. Dès le retour CDPENAF, il ne sera pas nécessaire d'attendre pour envoyer la demande de dérogation à la Préfecture, le Préfet ayant 4 mois pour répondre.
- Aménagement foncier :
L'avant-projet est pratiquement prêt. Des réunions de présentation sont prévues à partir du 15 novembre.
- Aménagement du bourg :
La remise de l'esquisse est prévue le 20 novembre à 10 h.
La réunion pour l'effacement des réseaux a eu lieu avec Séolis, Orange, le SAM et le SERTAD.
Le conseil municipal choisit le modèle ECLISSE pour le choix des luminaires pour établissement du devis.
- SAM :
M le Maire fait savoir qu'il y a eu 43 % de réponse sur la commune de Prailles pour bénéficier de l'aide concernant la mise aux normes des systèmes d'assainissement individuel.
- Travaux en cours :
La route de la Paillaudière est en réfection : la pose de trottoirs médian est terminée, le goudron est en cours de réalisation.
Le chemin au bout de la rue du Charron a été remodelé pour permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales.

IV Délibérations :

M le Maire fait savoir que Mme AUBOUIN est partie en retraite au 30 septembre et propose au conseil municipal la fermeture de son poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à 25.27 h/semaine. Avis favorable à l'unanimité des présents. (vote à M-L).

M le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à 15.91 h/semaine concernant les heures de ménage.
Avis favorable à l'unanimité des présents (vote à M-L).

V Questions diverses :

- Matinées citoyennes :
Avec un temps maussade, la dernière matinée citoyenne n'a réuni qu'une dizaine de personnes. A été fait malgré cela, le nettoyage du lavoir du Royou et les abords de la

mare. La fabrication d'un hôtel à insectes avec des palettes a débuté ; il reste à le finir ainsi que la réalisation d'un travail sur le lettrage des pancartes.

La prochaine matinée est prévue le 3 février 2018.

Alain Laurent fait savoir que l'enseigne de l'épicerie est finie.

- **CCAS :**

La prochaine réunion est fixée au mardi 9 janvier à 19 h.

Il sera abordé la réorganisation d'un nouveau goûter intergénérationnel, l'accès à internet pour tous les foyers afin d'éviter d'accentuer la fracture sociale.

Mme Estiot fait savoir qu'une nouvelle animatrice d'OSAPAM anime les séances de gym douce.

M le Maire fait savoir qu'un dossier est présenté au CCAS pour une demande d'aide financière. Un complément d'information va être demandé à l'assistance sociale avant de répondre.

Il est décidé d'inviter Mme Sananikone lors de la prochaine réunion du CCAS afin qu'elle présente le rôle des services sociaux.

- Mme Bodin informe le conseil municipal des évolutions du travail du secrétariat :

- Passage des logiciels au SAAS Channel (sauvegarde des logiciels sur le cloud)

- Nouvelles procédures des actes réalisables en mairie:

- Changement de prénom

- Rectification administrative

- Enregistrement des PACS

- Mise en place du Règlement Européen des Données Personnelles en mai 2018

- Mise en place du Registre Electoral Unique au 01.01.2019

- Obligation de relier les actes délibérations et arrêtés en 2018

- Modifications relatives aux agents territoriaux :

- Retour de la journée de carence au 01.1.2018

- Mise en place d'indemnités compensatoires pour compenser la hausse de la CSG au 01.01.2018

- Disparition du 1% solidarité

- Mis en pilotage de la Déclaration Sociale mensuel au 01.1.2019

- Spectacle mis en scène par Alain Fritsch :

Alain Fritsch pour sa nouvelle création a choisi de mettre en mouvement et en images les mots de **Françoise du Chaxel** qui nous livre dans **Ce matin, la neige** deux monologues entrelacés tout en pudeur de la même petite histoire insérée dans la grande.

Septembre **1939**, dès la déclaration de guerre à l'Allemagne, des milliers d'Alsaciens sont évacués vers la Dordogne. **Anna**, seize ans, est hébergée avec sa famille par des fermiers pé-rigourdins. Elle qui s'est fait voler son adolescence par la guerre devient peu à peu une femme. De son côté, **Thomas**, le fils des fermiers découvre le désir et l'engagement aux côtés de cette fille courageuse et nourrie de poésie.

Pour soutenir cette présence de l'un pour l'autre, mais aussi pour signifier le temps qui passe, Alain Fritsch a ajouté un troisième personnage : un **violoncelliste**, passeur d'émotion, passeur de saison.

Une exposition va accompagner la tournée du spectacle sur les expatriés ardennais.

M Fritsch propose qu'elle soit exposée à Prailles en mai 2018.

- 11 novembre :

Le rassemblement est prévu à 11 h 30 devant le monument aux morts.

- Commission communication :

Le devis de SYGMA pour un montant de 1701.06 € TTC est validé.

- M Phelippeau et Laurent font savoir qu'ils étaient présents à l'inauguration de la centrale hydroélectrique hydro'nov à la Corbelière. Cette usine produit l'électricité pour environ 200 maisons.

- M le Maire propose de renouveler l'achat des cartes de vœux pour 2018. Avis favorable du conseil.

La date des vœux pour 2018 est fixée au 20 janvier.

- L'ASC organise le 18 novembre prochain la soirée beaujolais.

- Le départ pour la visite des cimetières le 25 novembre est prévu à 9 h 30.

- Le prochain conseil municipal est prévu le 8 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

Le secrétaire,

les membres,